



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 août 2021, le conseil a adopté le règlement numéro 600-2021 intitulé : « Règlement sur l'utilisation de l'eau ».

Ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Les personnes désirant prendre connaissance de ce règlement peuvent se présenter à l'hôtel de ville aux heures habituelles d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur ce 23 août 2021, jour de leur publication.

Donné à Saint-David, ce 23^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt et un.

**Sylvie Letendre, gma
directrice générale et secrétaire-trésorière**